



DIAGNOSTIC DU CHEMINEMENT LITTORAL DE LA MANCHE

sur le territoire de Communauté de Communes
Coutances, Mer et Bocage

État d'avancement du Sentier Littoral :

	<p>Gouville-sur-Mer Blainville-sur-Mer Agon-Coutainville Tourville-sur-Sienne Heugueville-sur-Sienne</p>	<p>Montchaton Regnéville-sur-Mer Montmartin-sur-Mer Hauteville-sur-Mer Annoville</p>		<p>Lingreville: Un avant-projet de tracé a été constitué en 2000 mais il n'a jamais abouti à un arrêté préfectoral. Ceci conduit le GR® à passer à 1 km à l'intérieur des terres.</p>
---	---	---	--	--

Tracé du GR®, du Nord au Sud :

Le GR® suit globalement le *sentier littoral* tout du long de la côte. A Lingreville, où il n'y a ni *sentier littoral* ni chemins continus en bord de mer, le GR® emprunte des chemins rétro-littoraux peu satisfaisants pendant 4 km.

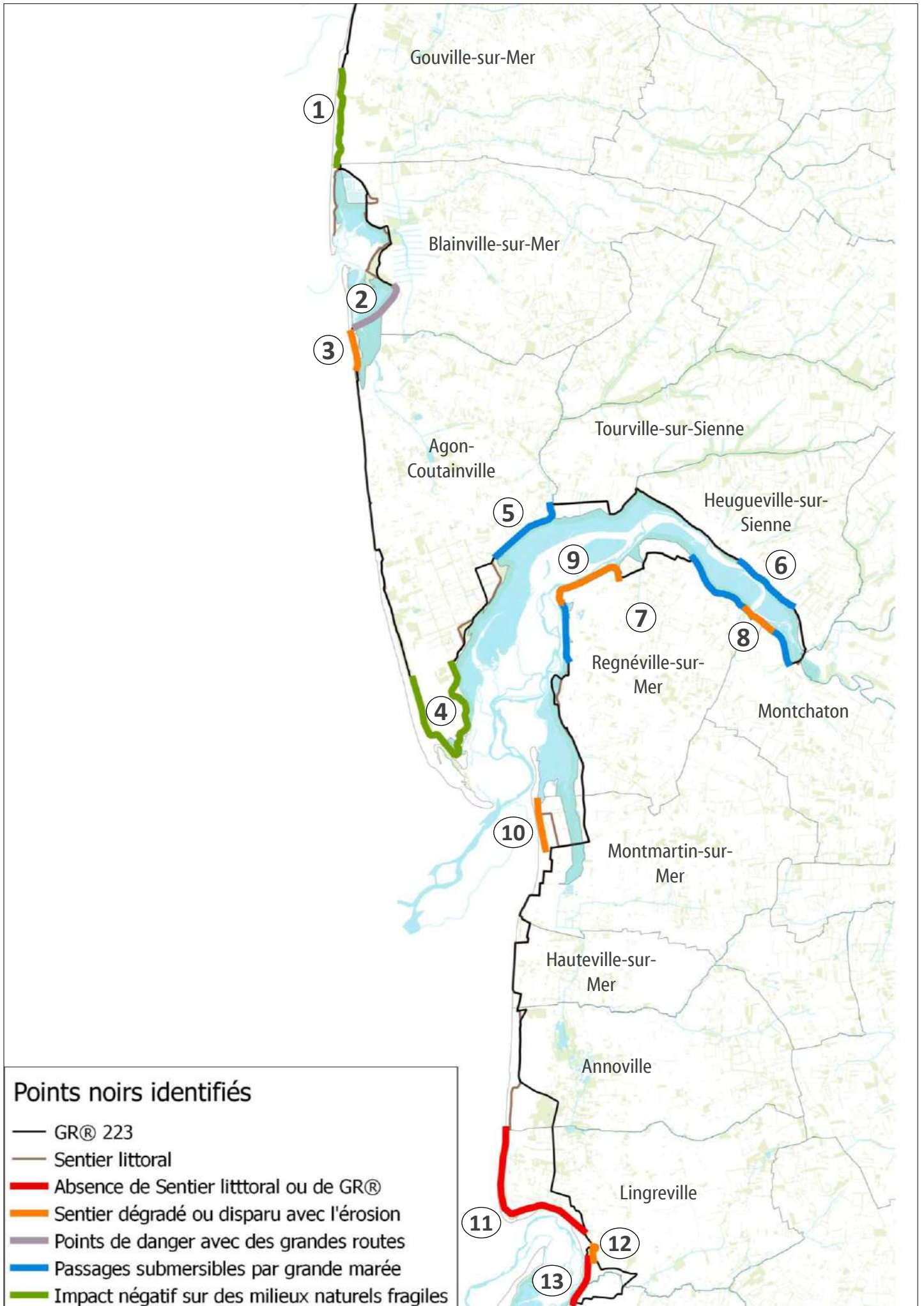
Compétences de la CC Coutances, Mer et Bocage en rapport avec le cheminement littoral :

ENVIRONNEMENT	TOURISME	LA VOIRIE ET LES SENTIERS DE RANDONNÉE
L'entretien des cours d'eau, les espaces naturels sensibles, l'agriculture, la collecte des déchets et l'assainissement non collectif.	L'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), les associations locales et la taxe de séjour. (d'après le site internet)	Travail de définition de la voirie d'intérêt communautaire en cours.

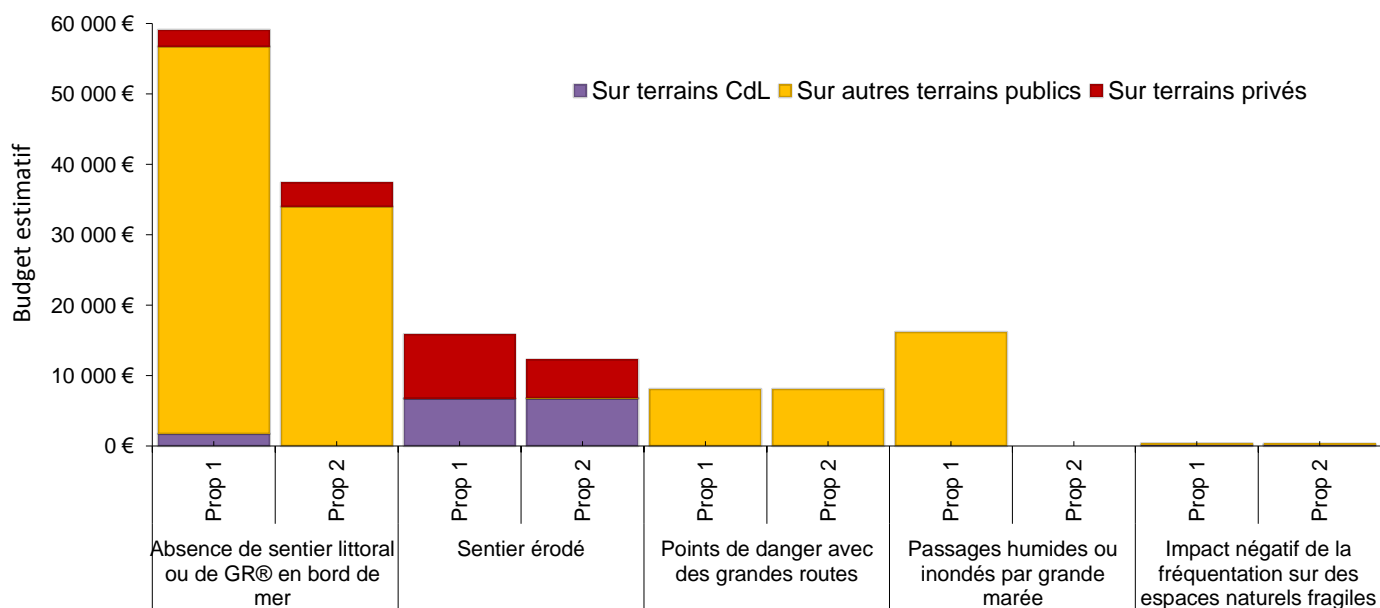
Source : site internet de la CC

Entretien effectif des sentiers inscrits au topoguide : oui

Localisation des points noirs identifiés :



Synthèse du budget estimatif par type de difficulté traitée et par domanialité :



Récapitulatif des propositions 1 (qui sont les plus pertinentes et/ou les plus probables) :

N° de point noir	Commune	CdL		Autres terrains publics		Terrains privés		Prix total
		Linéaire	Prix	Linéaire	Prix	Linéaire	Prix	
1	Gouville-sur-Mer			1 760 m	150 €			150 €
2	Blainville-sur-Mer			920 m	8 000 €			8 000 €
3	Agon-Coutainville			600 m	50 €			50 €
4	Agon-Coutainville	3 000 m	150 €	1 500 m	100 €			250 €
5	Agon-Coutainville			1 500 m	16 200 €			16 200 €
6	Heugueville-sur-Sienne			1 400 m	100 €			100 €
7	Regnéville-sur-Mer			7 210 m	0 €			0 €
8	Regnéville-sur-Mer					480 m	5 465 €	5 465 €
9	Regnéville-sur-Mer					1 610 m	3 630 €	3 630 €
10	Montmartin-sur-Mer	610 m	6 740 €					6 740 €
11	Lingreville			2 370 m	4 600 €	380 m	2 390 €	6 990 €
12	Lingreville			40 m	0 €	240 m	0 €	0 €
13	Lingreville / Bricqueville-sur-Mer	270 m	1 730 €	105 m	50 400 €	125 m	0 €	52 130 €
TOTAL		3 880 m	8 620 €	17 405 m	79 600 €	2 835 m	11 485 €	99 705 €

Récapitulatif des propositions avec intégration des propositions 2 lorsqu'elles existent (en gris) :

N° de point noir	Commune	CdL		Autres terrains publics		Terrains privés		Prix total
		Linéaire	Prix	Linéaire	Prix	Linéaire	Prix	
1	Gouville-sur-Mer			1 760 m	175 €			175 €
2	Blainville-sur-Mer			920 m	8 000 €			8 000 €
3	Agon-Coutainville			570 m	100 €			100 €
4	Agon-Coutainville	3 000 m	150 €					150 €
5	Agon-Coutainville			5 110 m	0 €			0 €
6	Heugueville-sur-Sienne			1 400 m	100 €			100 €
7	Regnéville-sur-Mer			7 210 m	0 €			0 €
8	Regnéville-sur-Mer					480 m	5 465 €	5 465 €
9	Regnéville-sur-Mer			1 400 m	0 €			0 €
10	Montmartin-sur-Mer	610 m	6 740 €					6 740 €
11	Lingreville			2 370 m	4 600 €	380 m	2 390 €	6 990 €
12	Lingreville			40 m	0 €	240 m	0 €	0 €
13	Lingreville / Bricqueville-sur-Mer		0 €	180 m	29 400 €	60 m	1 025 €	30 425 €
TOTAL		3 610 m	6 890 €	20 960 m	42 375 €	1 160 m	8 880 €	58 145 €

Nécessité d'une modification de la SPPL par enquête publique et arrêté préfectoral

1. GOUVILLE-SUR-MER : cordon dunaire

NATURE DE LA DIFFICULTE



Milieu dunaire fragile : le piétinement et la multiplication des sentiers favorisent l'érosion des dunes

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Espace Naturel Sensible ZNIEFF de type I

PROPOSITION

La proposition consiste à renforcer le balisage et installer quelques panneaux de sensibilisation indiquant de bien rester sur le sentier balisé. Le balisage du sentier littoral et du GR® doit également être renforcé et mutualisé sur un seul sentier.

Intérêt de la proposition



- Profiter du massif dunaire tout en réduisant l'impact négatif de la fréquentation

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Terrains publics



© Google

Balisage et sensibilisation sont nécessaires pour éviter la multiplication des sentiers dans les dunes



Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
ABC	Sensibilisation des randonneurs à la fragilité du milieu	Commune de Gouville -sur-Mer	700 m	3 panneaux	75 €
DEFG		Département	1 060 m	3 panneaux	100 €
Total			1 760 m	3 panneaux	175 €

2. BLAINVILLE-SUR-MER : passage sur la RD 651 et route vers la cale

NATURE DE LA DIFFICULTE



Insécurité et inconfort sur la RD 651 très fréquentée et sur la RD 244 qui traverse le havre de Blainville-sur-Mer (route souvent empruntée par des tracteurs)

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Zone Natura 2000 directive Habitats ZNIEFF de type I

PROPOSITION

La proposition consiste à passer dans la rue de la zone conchylicole juste derrière. Même si cette rue a peu d'intérêt paysager, elle montre un aspect de l'activité littoral e manchoise qu'est la conchyliculture.



Passage à droite de la grande route : une reprise de l'accotement est indispensable pour assurer une sécurité de cheminement

Intérêt de la proposition



- Le cheminement reste sur la route et il n'y a pas de séparation stricte entre les piétons et les véhicules
- Peinture peu satisfaisante d'un point de vue paysager mais l'aménagement est facilement réversible

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Nécessite un entretien à hauteur de 1 500 euros/an (réfection de la peinture tous les 2 ans)

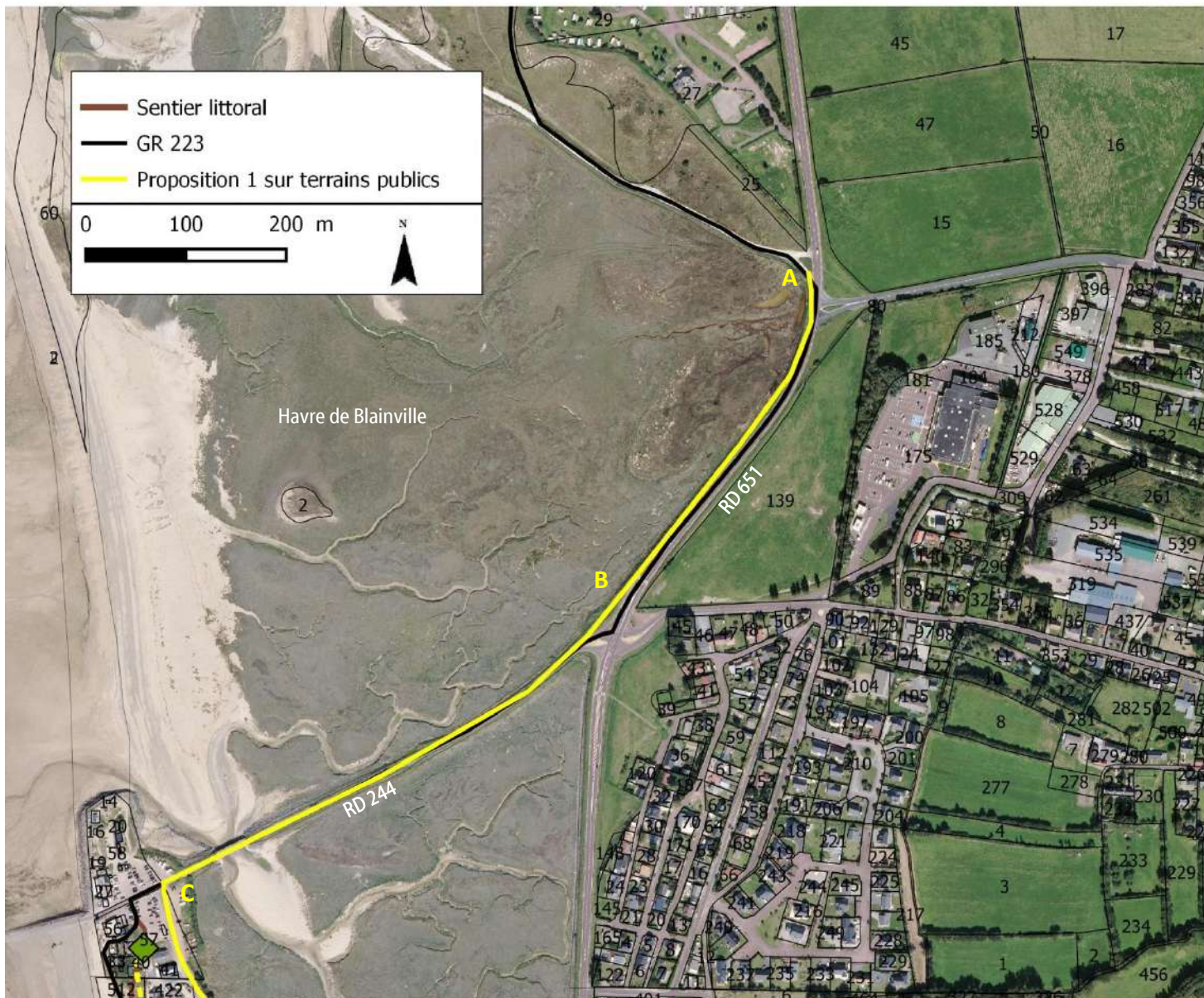


RD 244 traversant le havre de Blainville-sur-Mer



Principe de la CVCB

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
AB	Reprise de l'accotement le long de la RD 651	Département	400 m	-	5 000 €
BC	Création d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée sur RD 244	Département	520 m	Peinture au sol	3 000 €
Total			920 m		8 000 €



3. AGON-COUTAINVILLE : cordon dunaire du havre de Blainville

NATURE DE LA DIFFICULTE



Forte érosion (de 0,5 à 1,5 m/an) du cordon dunaire déjà très étroit. Le piétinement est à éviter.

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Zone Natura 2000 directive Habitats ZNIEFF de type I

PROPOSITION 1

Le cordon dunaire qui ne fait plus qu'une dizaine de mètres de large par endroits est fortement menacé. La proposition consiste à passer dans la rue de la zone conchylicole juste derrière. Même si cette rue a peu d'intérêt paysager, elle montre un aspect du littoral manchois qu'est la conchyliculture et peut permettre aux producteurs de faire de la vente directe de leurs produits.

Intérêt de la proposition



Rue de la « compagnie conchylicole », derrière la dune

- Éviter le piétinement sur le cordon dunaire déjà très fragile (il ne restera plus que le passage entre la rue de la compagnie conchylicole et la corniche de Sénéquet)
- Montrer les « coulisses » de la production conchylicole
- Rue sans vue sur mer et peu agréable du fait des va-et-vient de camions et tracteurs

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Route existante

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
AB	Rue de la compagnie conchylicole	Public	500 m	-	0 €
BC	Passage dans le cordon dunaire pour rejoindre la corniche du Sénéquet	DPM	100 m	2 panneaux	50 €

PROPOSITION 2

La commune d'Agon-Coutainville va prochainement installer 2 rangées de ganivelles tout du long du cordon dunaire. Ceci permettrait de canaliser la fréquentation du sentier et d'empêcher le piétinement sur la crête de dune et les zones les plus sensibles. Le cheminement à cet endroit aurait un intérêt paysager plus fort mais il est peu souhaitable pour la durabilité du cordon dunaire.



Intérêt de la proposition



- Vue panoramique sur la mer et sur la zone conchylicole depuis la dune
- Canaliser la fréquentation côté zone conchylicole et sensibiliser les randonneurs à la fragilité des dunes

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Cordon dunaire communal

Le cordon dunaire sur lequel passe le sentier actuel se rétrécit de plus en plus

Principe	Domanialité	Longueur	Détails des travaux	Budget
Canalisation de la fréquentation et sensibilisation des randonneurs	Commune d'Agon-Coutainville	570 m	4 panneaux	100 €



4. AGON-COUTAINVILLE : pointe d'Agon

NATURE DE LA DIFFICULTE



Milieu dunaire fragile : le piétinement et la multiplication des sentiers favorisent l'érosion des dunes et la dégradation des herbues

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux
Zone Natura 2000 directive Habitats et Oiseaux
Site Classé
ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION

La proposition consiste à renforcer le balisage et installer des panneaux de sensibilisation indiquant de bien rester sur le sentier balisé.



Intérêt de la proposition



- Continuer à emprunter ce sentier à l'intérêt paysager majeur

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Terrains publics et CdL



SENTIER LITTORAL

**Attention
dunes fragiles !!
Restez sur le sentier
balisé**

Merci

Exemple de panneau et de formulation qui pourraient être utilisés : un message clair et lisible en un coup d'œil

Principe	Domanialité	Longueur	Détails des travaux	Budget
Sensibilisation des randonneurs à la fragilité du milieu	Public (dont CdL)	4 500 m	9 panneaux	250 €

5. AGON COUTAINVILLE : de la Mielle à la porte à flots de la Siame

NATURE DE LA DIFFICULTE



Passage au bord des prés-salés humide et/ou inondé à marée haute selon le coefficient de marée. La SPPL est pourtant instaurée en tracé modifié sur les propriétés privées puis en tracé de droit à partir du Mont Morel.

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Zone Natura 2000 (directives Habitat et Oiseaux)
Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux
Site Classé
ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION 1

Il y a quelques années, le passage pouvait se faire presque entièrement sur le talus, le long des parcelles, qui offre des vues plongeantes sur le havre de la Sieme et sur la rue d'Agon. Le talus étant progressivement gagné par des broussailles et des arbustes, le passage se fait maintenant au bord des prés-salés où le sol est humide et inondé par forte marée. Il est donc nécessaire de tailler et entretenir régulièrement ce talus du Mont Morel à la porte à flots de la Siame.

La taille des branches et broussailles permettrait à cet endroit de marcher 50 cm à 1 m plus haut qu'actuellement



Cheminement dans les prés-salés suite au défaut d'entretien du talus

Intérêt de la proposition



- Rétablir la continuité quelque soit le coefficient de marée

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- L'entretien de la végétation sur la digue devra ensuite être suivi

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Remise en état du talus	Privé (SPPL)	1 500 m	Taille mécanique de haie jusqu'à 3m50	16 200 €

PROPOSITION 2

La deuxième proposition consiste à informer les randonneurs et mettre en place une variante marée haute. Des chemins transversaux permettent de rejoindre cette variante régulièrement en cas de montée des eaux.

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
ab	Rue du Mont Morel (ou plus loin, le chemin de la charrière aux paysans)	Commune (Agon-Coutainville)	1 000 m	-	0 €
bc	RD 72 – rue d'Agon	Département	1 400 m	-	0 €
cd	RD 44	Département	70 m	-	0 €
de	RD 72E3	Département	330 m	-	0 €
Total			2 800 m		0 €



La rue d'Agon

Intérêt de la proposition

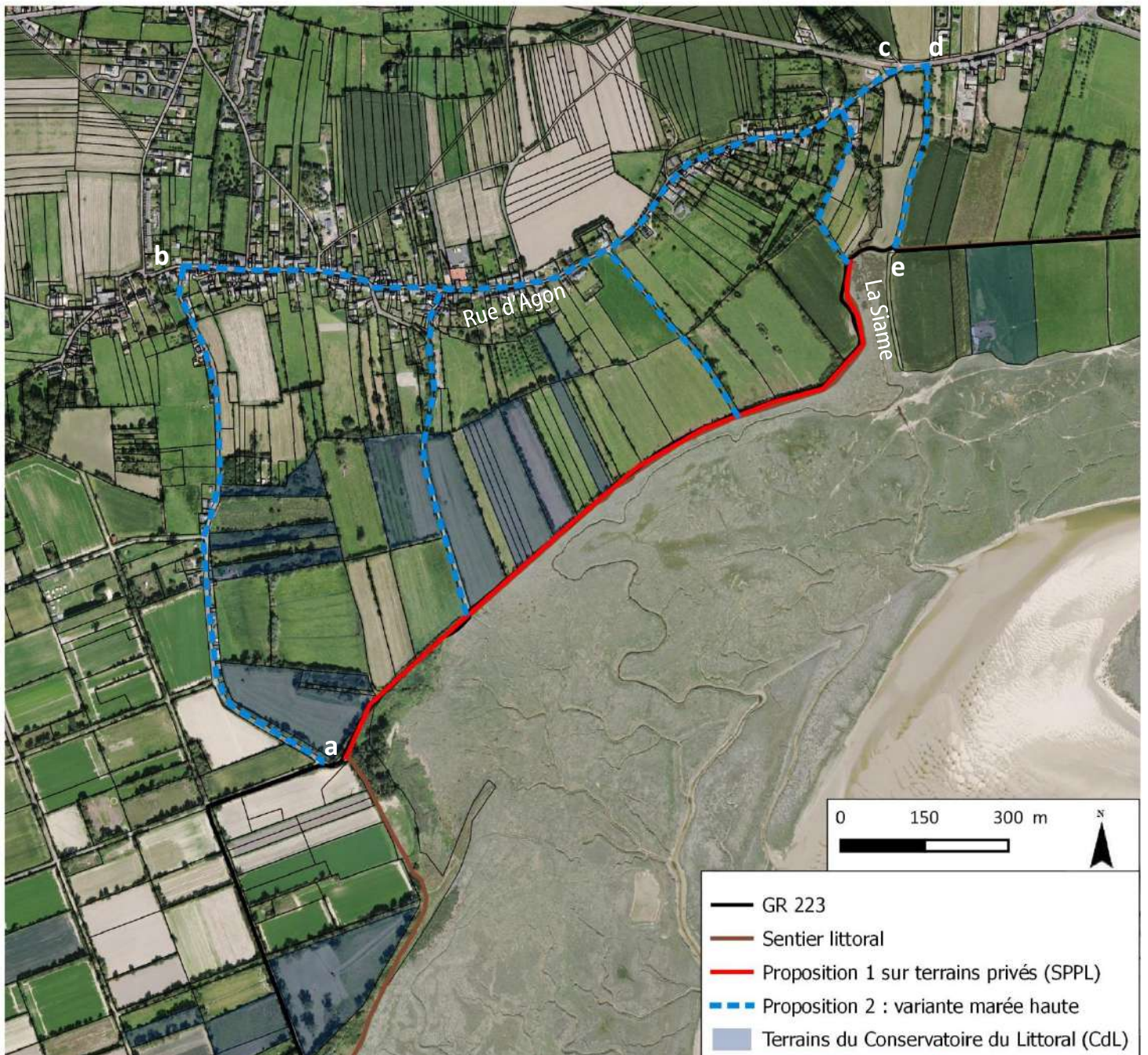


- Distance à parcourir rallongée de 60% par rapport au cheminement en bord de havre
- Peu de vues sur le havre mais la rue d'Agon présente un intérêt paysager non négligeable
- Cheminement sur des routes (danger potentiel)

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Routes et chemins existants



6. HEUGUEVILLE-SUR-SIENNE : nord du havre de la Sienne

NATURE DE LA DIFFICULTE



Passage très humide et/ou inondé à marée haute selon le coefficient de marée



L'érosion des berges de la Sienne menace certains passages

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Zone Natura 2000 (directives Habitats et Oiseaux)

Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux
Site Classé

ZNIEFF de type I et II



Passages plus ou moins inondés par des ruisseaux



Passages ponctuels menacés par l'érosion des berges de la Sienne

PROPOSITION

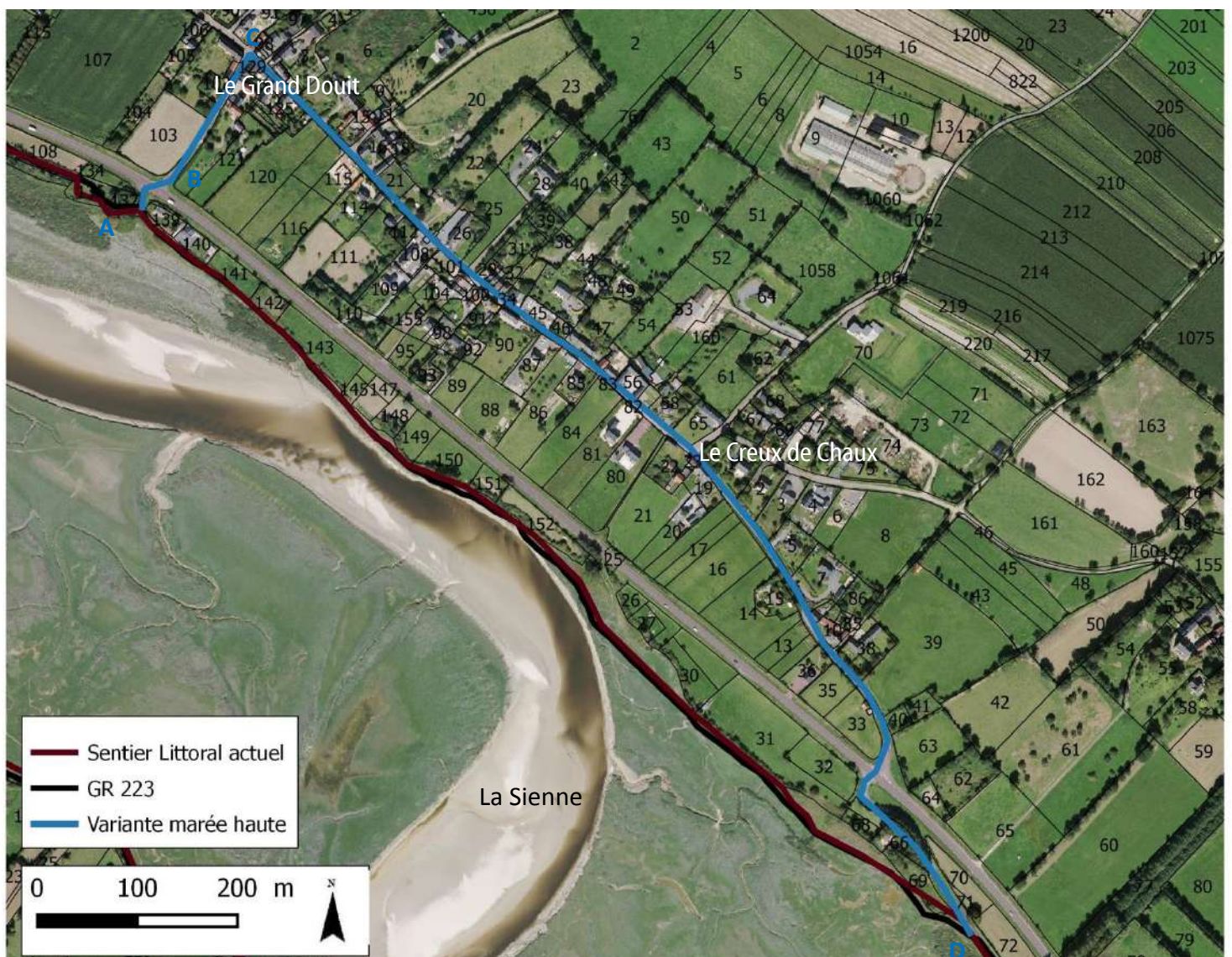
Le cheminement littoral se trouve pris en étau entre la Sienne et les falaises du nord du havre (et la route touristique quelques dizaines de mètres plus loin). A marée haute, il faut donc obligatoirement longer la route touristique ou la traverser, ce qui n'est pas sécuritaire. L'ex-communauté de communes de Saint-Malo-de-la-Lande envisageait un projet de Véloroute Voie Verte reliant Coutances à Agon-Coutainville, latérale à la route touristique. Cette voie douce permettrait d'offrir une solution durable au sentier littoral à marée haute. En attendant cette solution de long terme, la variante marée haute peut passer par le bourg d'Heugueville, avec 2 traversées de la RD 650. Quatre panonceaux doivent être installés pour prévenir du danger.



La route touristique à hauteur de Heugueville : la visibilité est bonne mais la vitesse moyenne des automobiles est élevée sur cette ligne droite

La rue de la Sienne, à la fois plus sécuritaire et plus confortable

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
AB	Traversée de la RD 650	Département	20 m	2 panonceaux	50 €
BC	Rue du Grand Douit	Communal	160 m	-	0 €
CD	Rue de la Sienne RD 72	Département	1 220 m	2 panonceaux	50 €
Total			1 400 m		100 €



7. REGNÉVILLE-SUR-MER : du pont de la Roque à la Miélette

NATURE DE LA DIFFICULTE



Passage inondé à marée haute (un blessé dû à la montée des eaux en 2015 dans le bois de Montchaton)

Passage continuellement humide au niveau du Manoir Guérin

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux (présence de nombreux oiseaux surtout l'hiver)

Natura 2000 (directives Habitats et Oiseaux)

Site Classé

ZNIEFF de type I et II



En grande marée, la mer inonde quasiment tout le linéaire du sentier du Sud du havre de Regnéville (à gauche à hauteur du bois de Montchaton et à droite à hauteur du village de la Trancardière)


PROPOSITION

Il serait dommage de se passer du cheminement dans les prés-salés qui a beaucoup de charme. Le principal est d'informer les randonneurs de l'inondabilité du sentier : une variante marée haute peut être mise en place afin de proposer un itinéraire de substitution. Cette variante emprunte des petites routes et chemins peu fréquentés, avec des vues plongeantes sur le havre. Des chemins transversaux permettent de rejoindre cette variante régulièrement en cas de montée des eaux.

Les barrières implantées par l'Etat dans ces chemins transversaux sont dégradées : elles auraient besoin d'une réfection.

Intérêt de la proposition



- Petites routes et chemins de campagne agréables avec des vues plongeantes sur le havre mais on ne retrouve pas l'ambiance paisible des prés-salés
-  Accessible à un large public
- Route étroite dans le village de la Trancardière

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

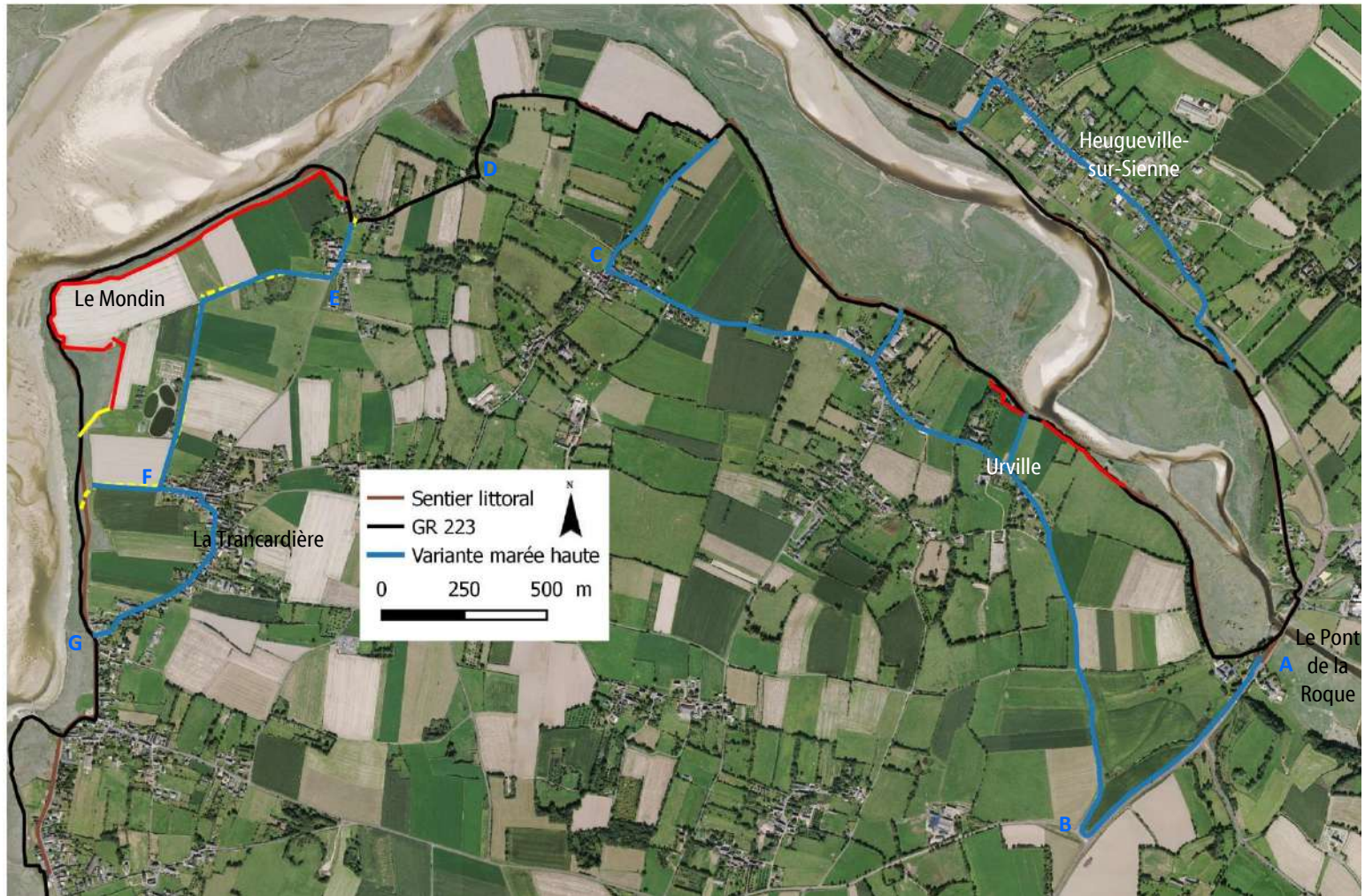
FACILE

- Routes et chemins existants

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Détails des travaux	Budget
AB	Accotement et piste cyclable sur la RD 20	Département	750 m	-	-
BC	RD 156	Département	2 490 m	-	-
CD	Chemins	Commune de Regnéville	1 500 m	-	-
DE	RD 249	Département	500 m	-	-
EF	Chemins	Commune de Regnéville	1 300 m	-	-
FG	RD 156	Département	670 m	-	-
Total			7 210 m		0 €



Vues plongeantes sur le havre de Regnéville depuis les petites routes de campagne de Regnéville-sur-mer



8. REGNÉVILLE-SUR-MER : lieu-dit d'Urville

NATURE DE LA DIFFICULTE



Érosion du glacis le long de la Sienne



Sentier Littoral instauré sur DPM, inondé même à marée basse due à un petit ruisseau et à la proximité avec la Sienne

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Zone Natura 2000 (directives Habitats et Oiseaux)

Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux

Site Classé

ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION

La proposition consiste à reculer le sentier dans les parcelles où elle existe déjà (une modification du tracé de la SPPL par enquête publique est nécessaire). La SPPL doit être instaurée sur les parcelles afin de s'éloigner de la Sienne et du ruisseau qui crée une mare sur le DPM.



Tronçon BC : sentier très érodé par le méandre de la Sienne devant les parcelles ZC 31, 32 et 33

Intérêt de la proposition



- Travaux urgents pour la sécurité des randonneurs : le méandre de la Sienne se rapproche et déstabilise de plus en plus le sentier

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

DIFFICILE

- Nécessite la modification du tracé de la SPPL par enquête publique

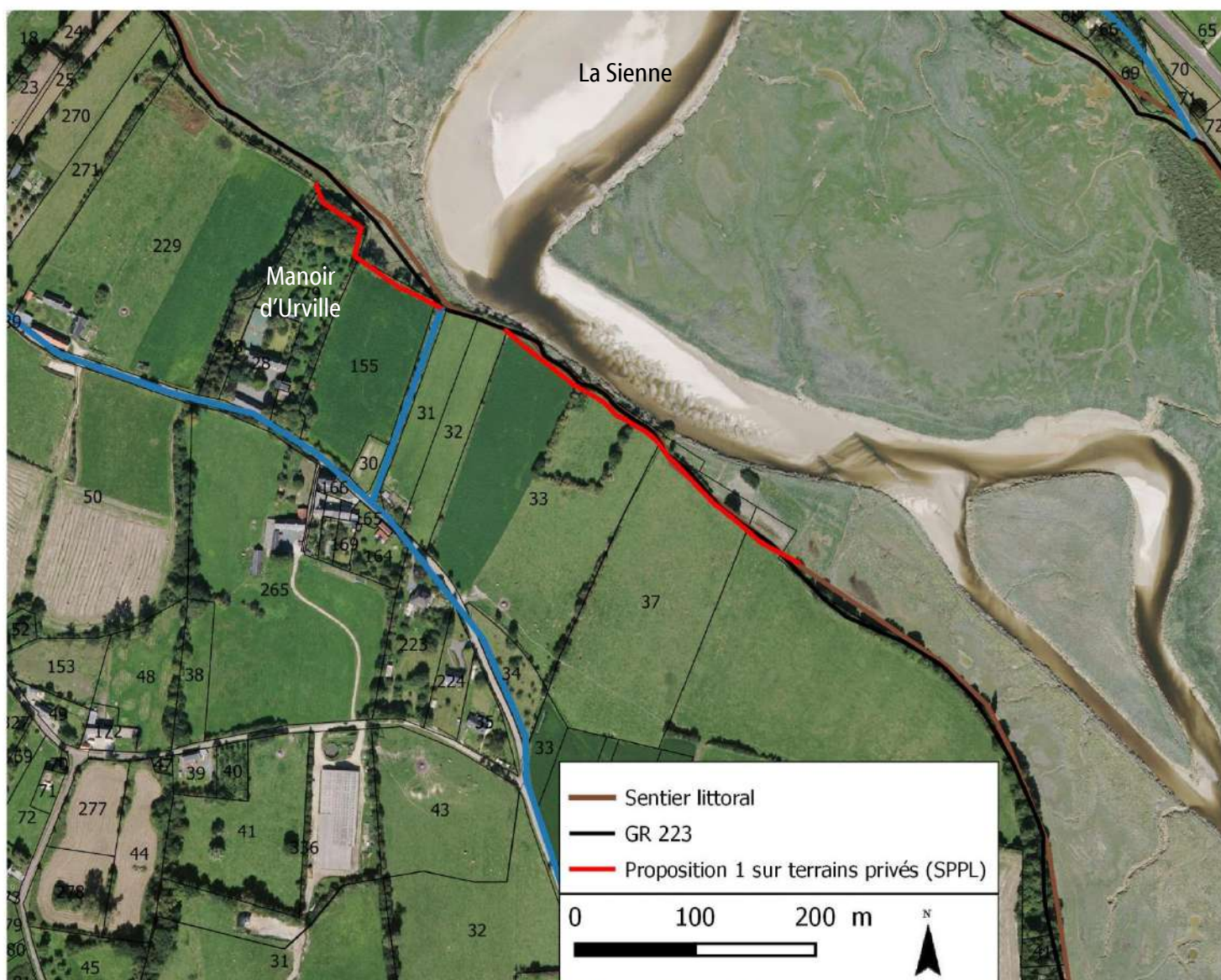


Tronçon AB : passage constamment inondé devant la parcelle ZA 37



Tronçon DE : SPPL sur la propriété du manoir d'Urville : nécessité de pierres de gué pour franchir le ruisseau

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Détails des travaux	Budget
AB	Instauration sentier dans la parcelle ZA 38 et 37 (secteur inondé en permanence)	Privé	100 m	4 emmarchements pour monter sur la parcelle	415 €
BC	Recul de la SPPL dans les parcelles ZC 31, 32, 33 (secteur érodé)	Privé	220 m	3 ouvertures de haie + ramassage 3 passages d'homme	2 040 €
DE	Mise en place de la SPPL dans les parcelles ZC 155 et ZC 29 (secteur inondé en permanence)	Privé	160 m	3 passages d'homme 3 emmarchements pour monter sur parcelle ZC 155 2 ouvertures de haie + ramassage 5 blocs de roche pour le franchissement du ruisseau	3 010 €
Total			480 m		5 465 €



9. REGNÉVILLE-SUR-MER : le Mondin

NATURE DE LA DIFFICULTE



Érosion de la pointe du Mondin par la Sienne : le sentier a une courte durée de vie



Passage qui inonde particulièrement vite du fait de la proximité avec la Sienne

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Zone Natura 2000 (directives Habitats et Oiseaux)

Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux

Présence importante de bernaches
Site Classé, ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION 1

La proposition consiste à mettre en place la SPPL sur les parcelles du lieu-dit Le Prey à la barrière d'accès au chemin après le Mondin. En dehors de la modification du tracé de la SPPL, peu de travaux sont nécessaires puisqu'il y a peu de clôtures et pas de haies.



Érosion particulièrement intense à la pointe du Mondin par la Sienne

Intérêt de la proposition



- Profiter par tous les coefficients de marée de la pointe du Mondin qui offre une des plus belles vues du havre de la Sienne
- Supprimer une partie du cheminement dans le prés-salés qui n'est pas satisfaisant pour la quiétude de l'avifaune

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

DIFFICILE

- Nécessite la modification du tracé de la SPPL par enquête publique car le tracé a été suspendu par l'arrêté existant



Aujourd'hui, même sans aménagement, le cheminement peut se faire assez facilement sur les parcelles



Nécessité d'un platelage sur pieux pour franchir le fossé au lieu-dit Le Prey

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
AB	Instauration du sentier, derrière la levée de terre, dans les parcelles ZA 2 à 15, 17, 20, 248, 252 et 253	Privé	1 610 m	Platelage de 3 mètres sur le fossé 4 emmarchements pour monter sur la parcelle 20 Débroussaillage + ramassage 3 passages d'homme Comblement de trous	3 630 €
BC	Passage dans les prés-salés	DPM	100 m	-	0 €
Total			1 710 m		3 630 €

PROPOSITION 2

Une autre alternative consiste à passer dans le chemin rétro-littoral.



Belles vues sur le havre depuis le chemin proposé

Intérêt de la proposition



- Supprimer une partie du cheminement dans les pré-salés qui n'est pas satisfaisant, ni pour la quiétude de l'avifaune, ni pour la cohabitation avec les ovins
- Le chemin permet de prendre de la hauteur sur les herbus avec des vues plongeantes sur le havre mais on ne retrouve pas l'ambiance particulière de la pointe du Mondin et des prés-salés



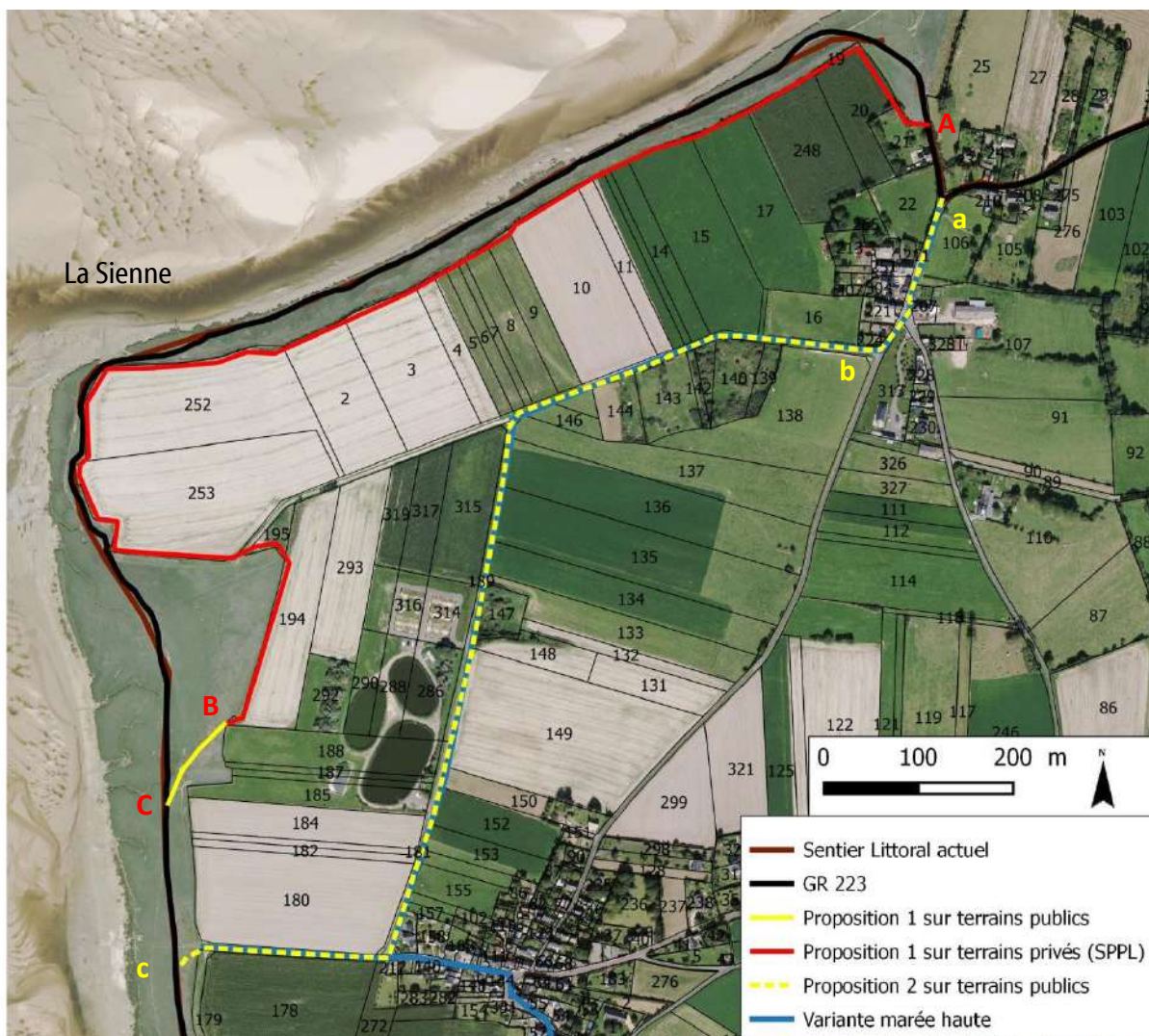
Accessible à un large public

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Chemins existants

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
ab	RD 249	Département	140 m	-	0 €
bc	Chemin	Commune de Regnéville-sur-Mer	1 260 m	-	0 €
Total			1 400 m		0 €



10. MONTMARTIN-SUR-MER : pointe de Montmartin

NATURE DE LA DIFFICULTE



Érosion de la partie Ouest et de la flèche dunaire. Le sentier du littoral est balisé sur la route jusqu'au bout de la flèche dunaire (seulement un aller-retour)

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Zone Natura 2000 (directives Habitats et Oiseaux)
Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux
Site Classé
ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION

Il faut d'abord dissuader la fréquentation sur l'extrémité de la flèche dunaire en supprimant le bout du cheminement. Le Conservatoire envisage d'ouvrir un sentier dans le bord des parcelles le long du cordon dunaire ce qui permettrait de faire une boucle avec la route et d'éviter le piétinement du cordon dunaire. En le faisant débiter en face de l'arrivée du cheminement en provenance de Montmartin-sur-Mer, il pourra dissuader les gens de marcher dans la dune fragile, puisqu'une fois engagés dans ce cheminement, ils ne pourront plus la rejoindre (haie bien fournie entre le cordon dunaire et les parcelles agricoles). Le choix est fait de mettre une clôture plutôt que des passages d'homme car la clôture existante le long de la dune est en mauvais état.

Intérêt de la proposition

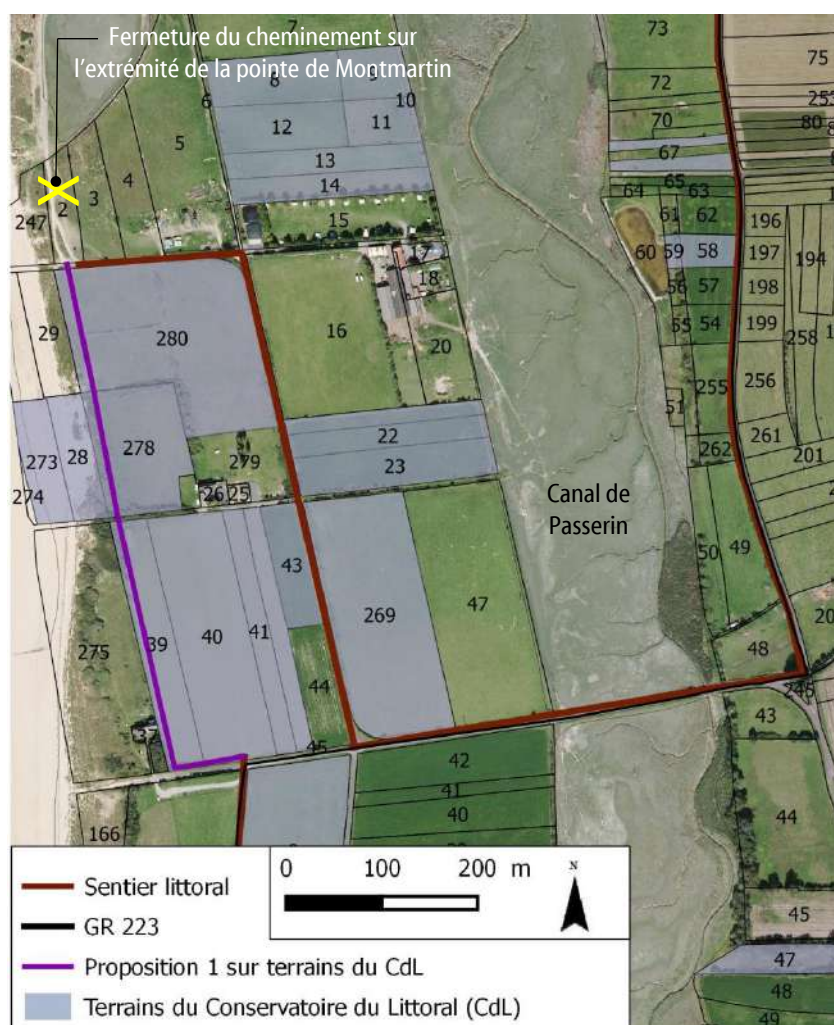


- Réduire le piétinement et son impact sur le cordon dunaire
- Accessible à un large public
- La vue sur mer est cachée par le dune depuis ce potentiel sentier

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Maîtrise foncière par le CdL



Parcelle 280 le long du cordon dunaire dégradé



Parcelles 39 et 40

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Cheminement au bord de la haie des parcelles 280, 278, 39 et 40	CdL et chemin communal (5 m)	610 m	Ouverture dans les 2 haies Clôture grillagée à moutons	6 740 €

11. LINGREVILLE : des dunes d'Annoville au Nord du havre de la Vanlée

NATURE DE LA DIFFICULTE



Pas de sentier en bord de mer car il n'y a pas d'arrêt définissant le tracé de la SPPL sur terrains privés à Lingreville (une étude a eu lieu dans les années 2000). Le GR® passe dans un chemin à 1 km dans les terres.



Les sentiers des dunes de Lingreville, au nord du havre de la Vanlée, offrent de superbes panoramas

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Cordon dunaire fragile : l'absence de sentier balisé et de canalisation du public se traduit par de nombreux passages spontanés qui dégradent la dune.

Site Classé
Natura 2000 (directive Habitats)



La présence de clôtures en crête de dune amène les promeneurs à marcher en crête de dune ce qui favorise son érosion

PROPOSITION

La proposition consiste à mettre en place la SPPL sur les parcelles privées qui séparent les dunes d'Annoville et les dunes de Lingreville. Elle nécessite une modification du tracé de la SPPL pour passer derrière la crête de dune (comme l'avant-projet de tracé de la SPPL le prévoyait en 2000). La zone de préemption ENS et le périmètre d'intervention du Conservatoire pourraient également être étendus sur ces parcelles privées (qui sont comprises dans la zone d'intervention de la stratégie 2015-2050 du Conservatoire) afin d'avoir à terme une maîtrise continue des dunes. Le tracé peut ensuite emprunter le sentier spontané qui existe déjà dans les dunes de Lingreville. Il rejoint ensuite la route rectiligne pour contourner le secteur en forte érosion. Au fur et à mesure des acquisitions du Conservatoire du littoral, des cônes de vues sont dégagés permettant de voir la mer depuis cette route.



Sentier d'interprétation des dunes d'Annoville : la proposition permet de passer devant la table d'orientation et 2 ou 3 panneaux

Intérêt de la proposition



- Traversée de 3 km de dunes (Lingreville puis Annoville) avec de superbes panoramas sur le havre de la Vanlée tandis que le chemin existant le plus proche se situe à 1 km dans les terres
- Permet de passer devant la table d'orientation et certains panneaux du sentier d'interprétation « Entre dunes et marais à Annoville »

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

DIFFICILE

- Nécessite une modification du tracé de la SPPL sur terrains privés par enquête publique ou des acquisitions foncières.

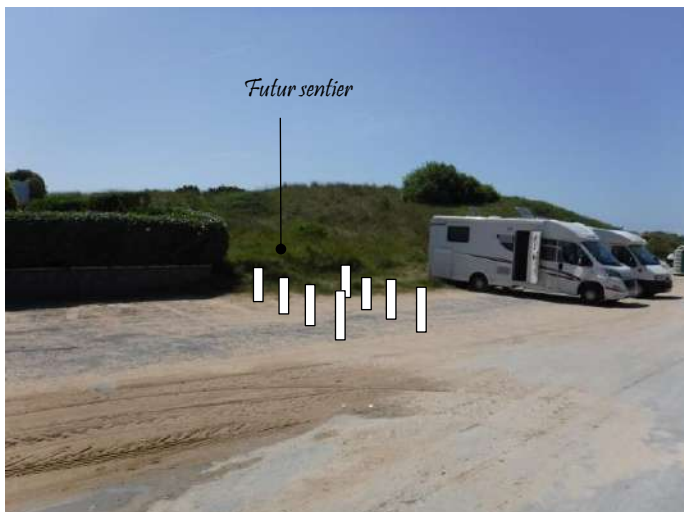
Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
AB	Sentier des dunes d'Annville (partie du sentier d'interprétation)	Commune d'Annville	40 m	40 m de ganivelle pour combler le chemin/brèche au Sud	1 850 €
BC	Passage au bord des parcelles AB 57 et AB 58	Privé	200 m	160 m de clôture sur la parcelle AB 58 4 emmarchements	1 750 €
CD	Passage sur la rue des dunes et rue de Chausey	Commune de Lingreville	110 m	Plots de guidage pour empêcher le stationnement devant le sentier	520 €
DE	Parcelle communale AC 1	Commune de Lingreville	60 m	-	0 €
EF	Mise en place d'une SPPL modifiée en retrait de crête de dune dans les parcelles AC 266, AC 267 et AC 268	Privé	180 m	Débroussaillage, recul des clôtures sur la parcelle AC 268	640 €
FG	Sentier existant dans la dune de Lingreville	Commune de Lingreville	1 160 m	Recul des clôtures sur la parcelle 219 gérée par le SyMEL	875 €
GH	Création d'un sentier le long de la parcelle AC 218 pour éviter la zone humide sensible au bord du DPM et les parcelles privées de mobil-homes	Commune de Lingreville	110 m	Clôtures sur la parcelle 218 Ouverture de la haie côté route	1 355 €
HI	Route communale	Commune de Lingreville	890 m	-	0 €
Total			2 750 m		6 990 €



Tronçon AB : colmatage de la brèche créée par le passage des promeneurs



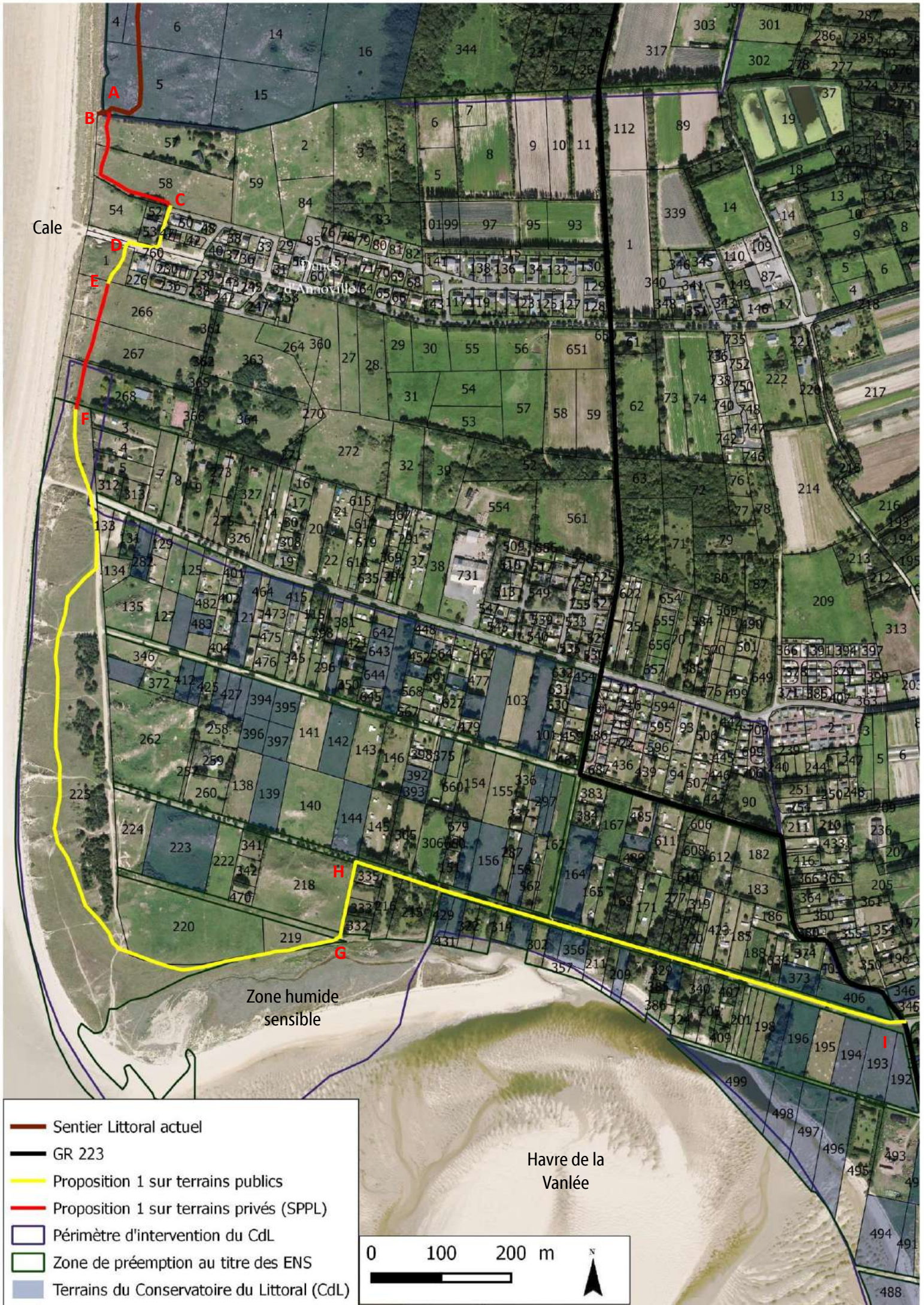
Tronçon BC : passage le long de la parcelle AB 58



Tronçon EF : passage le plus à l'est possible sur la parcelle AC 1 et nécessité de plots devant pour empêcher le stationnement qui cache le sentier



Tronçon FG : passage le long de la parcelle 218 pour rejoindre la route

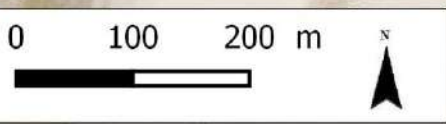


Cale

Zone humide sensible

Havre de la Vanlée

- Sentier Littoral actuel
- GR 223
- Proposition 1 sur terrains publics
- Proposition 1 sur terrains privés (SPPL)
- Périmètre d'intervention du CdL
- Zone de préemption au titre des ENS
- Terrains du Conservatoire du Littoral (CdL)



12. LINGREVILLE : du Nord du havre de la Vanlée au bois des Hardes

NATURE DE LA DIFFICULTE



Très forte érosion au niveau du bois des Hardes : jusqu'à 3 m/an par endroits
Le sentier en SPPL de droit n'est plus praticable.

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Site Natura 2000 (directive Habitats)
Site Classé
ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION 1


La proposition 1 consiste à emprunter la future Voie Verte reliant le Mont-Saint-Michel à Cherbourg. Cet itinéraire empruntera le « chemin des Matelots » puis longera le bois des Hardes sur des parcelles actuellement privées.



L'érosion rapide du trait de côte engendre sans relâche la disparition du sentier et des chutes d'arbres

Intérêt de la proposition



- Solution pérenne à l'érosion rapide de la SPPL
-  Accessible à un large public

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Passage sur la future Voie Verte
- Les propriétaires des 2 parcelles derrière le bois des Hardes sont favorables à la vente d'une bande de 7 mètres de large



Parcelle n°3 depuis le chemin des matelots, future Voie Verte

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
AB	Chemin vers le bois des Hardes, future Voie Verte	Communale (Lingreville)	40 m	-	0 €
BC	Passage sur la future Voie Verte derrière le bois des Hardes	Privé (probable acquisition par le CdL d'une bande de 7 m de large sur les parcelles n°3 et 4	240 m	-	-
Total			280 m		-

PROPOSITION 2

La proposition 2 commence comme la première proposition mais plutôt que d'emprunter la future Voie Verte au niveau du bois des Hardes, on emprunte un autre itinéraire passant dans des petits hameaux jusqu'à rejoindre le GR®223. Ce tracé pourrait être mise en place en attente de la construction de la Voie Verte.



La rue des Salines

Intérêt de la proposition



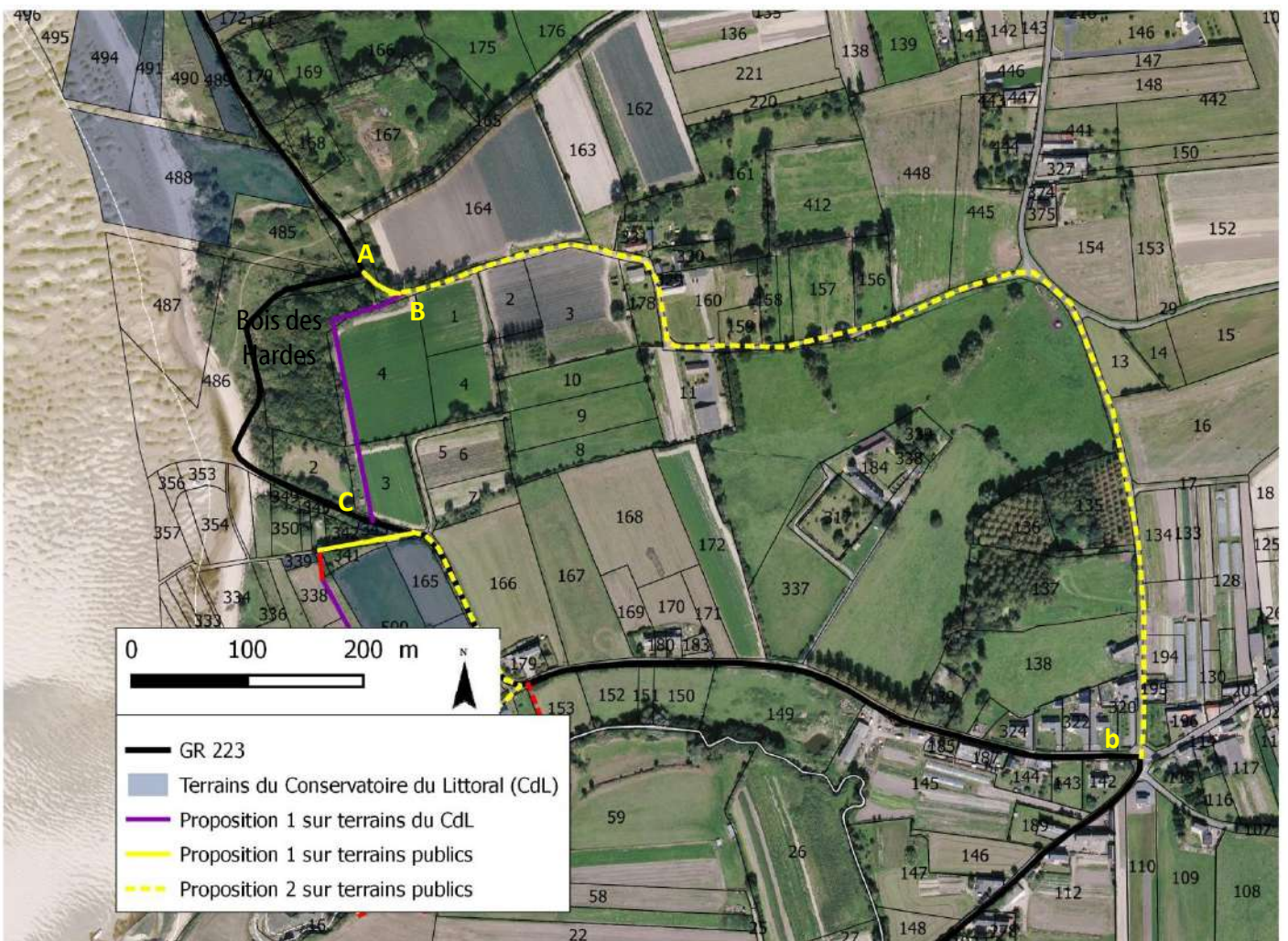
- Petits chemins et rues calmes
- Accessible à un large public

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Routes et chemins existants

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Ab	Passage par le chemin/rue des Canibots puis la rue des Salines	Communale (Lingreville)	1 070 m	-	0 €



13. LINGREVILLE/BRICQUEVILLE-SUR-MER : de part et d'autre du ruisseau du Ruet

NATURE DE LA DIFFICULTE



Pas de sentier car il y a un ruisseau large et profond. Le GR® emprunte la route pour passer sur le pont ce qui oblige à revenir près de 1 km dans les terres



Très forte érosion au nord de l'embouchure du Ruet

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Natura 2000 (directive Habitats)
Site Classé
ZNIEFF de type I et II
Le Ruet crée lui-même un petit havre à l'intérieur du havre de la Vanlée

PROPOSITION 1

Pour rapprocher le cheminement du littoral et éviter un long détour sur la route, il faut forcément installer une passerelle permettant de franchir le ruisseau « Le Ruet ». Celle-ci doit être installée suffisamment en amont de l'embouchure pour anticiper la montée des eaux par fortes marées et l'érosion. Pour rejoindre la passerelle, un sentier doit être créé sur des parcelles Conservatoire et privées sur la commune de Lingreville et sur des parcelles privées de la commune de Bricqueville-sur-Mer en tracé modifié.



La RD 298 Et est la seule route avec un pont permettant de franchir le Ruet

Intérêt de la proposition



- Sentier le long du havre et traversée d'un ruisseau sauvage et charmant
- Réduction de 50% de la distance à parcourir (1 km au lieu de 2 km)

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

DIFFICILE

- Nécessite une modification du tracé de la SPPL sur terrains privés par une procédure d'enquête publique ou des acquisitions foncières
- La passerelle sur le Ruet est à la limite communale et à la limite des CC de Coutances, Mer et Bocage et Granville, Terre et Mer



En face la parcelle 302, la configuration de ce ruisseau, large et profond, permet d'envisager la pose d'une passerelle souple atypique sur le sentier du littoral de la Manche



Référence passerelle souple type « pont de singe » avec tablier en lattes de bois et filets sur les côtés réalisée par l'entreprise Tech Fun (Saint Jean d'Aulps, 74)

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
AB	Chemin	Commune (Lingreville)	95 m	-	0 €
BC	Parcelles 338 et 339, 314	CdL et privé (15 m)	205 m	205 m de clôtures	1 730 €
CD	Chemin d'exploitation appartenant aux différents propriétaires riverains : parcelles 315, 316 et 317	CdL et privé	110 m	-	0 €
DE	Parcelle 302	CdL	80 m	-	0 €
EF	Passerelle suspendue de 25 m de long sur 60 cm de large	Public	25 m	Construction d'une passerelle suspendue souple avec tablier en lattes de bois	100 800 €
FG	Parcelles 16, 15, 57, 08, 01, 32, 31 et 30	Privé	560 m	Laisser une bande de 2 m de large non cultivée le long des parcelles cultivées	290 €
GH	Chemin	Commune (Bricqueville-sur-Mer)	25 m	-	0 €
Total			1 000 m		102 820 €

PROPOSITION 2

Afin de réduire la longueur et le coût de la passerelle, il faudrait traverser le ruisseau plus en amont où il est moins large. La passerelle pourrait également être plus simple et avec une structure rigide.



La RD 298 Et est la seule route avec un pont permettant de franchir le Ruet

Intérêt de la proposition



- Intérêt moindre car la distance gagnée par rapport à la route est moins importante

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

DIFFICILE

- Nécessite une modification du tracé de la SPPL sur des terrains privés éloignés de la mer ou des acquisitions foncières
- La passerelle sur le Ruet est à la limite communale et à la limite des CC Coutances, Mer et Bocage et Granville, Terre et Mer

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
ab	Route	Commune (Lingreville)	175 m		0 €
bc	Parcelle 153	Privé	60 m	-	1 025 €
cd	Passerelle rigide de 10 m de long	Public	10 m	Construction d'une passerelle rigide en bois avec rambardes	58 800 €
dF FG	Parcelles 59, 58, 23, 16, 15, 57, 08, 01, 32, 31 et 30	Privé	830 m	Débroussaillage Laisser une bande de 2 m de large non cultivée le long des parcelles cultivées	725 €
GH	Chemin	Commune	25 m	-	0 €
Total			1 100 m		60 550 €

